



HAL
open science

Classifier les mots de morphologie expressive

Mélanie Jouitteau

► **To cite this version:**

Mélanie Jouitteau. Classifier les mots de morphologie expressive. Stéphane Pages. Les mots expressifs, A paraître. hal-04385950

HAL Id: hal-04385950

<https://hal.science/hal-04385950>

Submitted on 10 Jan 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Classifier les mots de morphologie expressive

Mélanie Jouitteau

IKER, UMR 5478, CNRS

Université de Pau et des Pays de l'Adour, Université Bordeaux Montaigne

melanie.jouitteau@iker.cnrs.fr

Cet article propose un mode de classement des mots dits expressifs. Il résulte d'un retour sur expérience d'un inventaire classificatoire des mots expressifs en breton (langue celtique), et l'étend au français. Je choisis comme point d'entrée et critère définitoire des mots expressifs la morphophonologie expressive, dont les symptômes sont la réduplication, les alternances apophoniques et des structures rythmiques particulières. Je propose que cette morphophonologie particulière signale précisément un trouble dans l'arbitraire de la relation signifiant-signifié. Les mots de morphologie expressive se répartissent en trois grandes classes primaires: les onomatopées, les idéophones et les mots tabous camouflés. Cette dernière classe ne montre aucun signe d'iconicité, ce qui montre que l'iconicité n'est pas pertinente pour la définition des mots expressifs, et n'est qu'un cas particulier de trouble dans l'arbitraire du signe. Les remplisseurs et marques d'hésitation sont exclus de l'inventaire des mots expressifs car ils ne ressortent pas de la morphologie expressive. Les interjections de morphologie expressive ne constituent pas non plus une classe primaire de mots expressifs. Ce sont des phrases indépendantes qui sont dérivées chacune d'une des trois grandes classes primaires. Je discute en détail la question de la dérivabilité des interjections, en particulier par un processus d'onomatopéisation par citation. ¹

I. Terminologie, définitions, méthodologie et contexte d'enquête

Dans la littérature francophone pré-moderne, c'est surtout le terme d'*onomatopée* qui a couvert le spectre large des mots expressifs. Dans cet article, le terme d'*onomatopée* va référer précisément aux mots qui dénotent un son en l'imitant. Ils ne forment qu'une sous-classe des mots expressifs. Ce terme de *mot expressif* qui se trouve déjà dans Meillet (1904) rejoint les traditions terminologiques asiatiques du Sud et du Sud Est (Williams 2023).²

Cet article est programmatique : il propose une méthode de classement des mots de morphologie expressive à partir d'un dispositif argumentatif. En cela, l'hypothèse ne peut pas être prouvée, seulement éprouvée par des pratiques de classement d'inventaires qui soient assez robustes pour prendre en charge l'ensemble des mots expressifs d'une langue donnée.

Ce travail fait suite à un travail d'inventaire et de classement des mots expressifs en breton (Jouitteau 2023³), que je décris brièvement dans cette section. Méthodologiquement, j'avais d'abord conduit un inventaire systématique des mots mentionnés comme interjections ou onomatopées dans les dictionnaires bretons du XIXe siècle, lorsque ces dictionnaires étaient disponibles en format numérique cherchable. Les données de descriptions pédagogiques d'apprentissage du breton au XXe siècle ont ensuite complété cet inventaire avec des formes de registres de l'oralité (mots tabous camouflés, interjections). Cette variété a été explorée plus avant avec les relevés exhaustifs d'un corpus contemporain de seize bandes dessinées, puis les données de trois entretiens inductifs avec deux locutrices natives du breton. Cette récolte a ensuite été répartie en quatre grandes variétés : onomatopées, idéophones, mots tabous camouflés et interjections. J'ai reporté chacun de ces mots de morphologie expressive sur quatre pages web dédiées à ces catégories sur un site wiki de

1 Je tiens ici à remercier Maruszka Meinard pour ses retours sur une version antérieure de l'article.

2 La littérature anglophone utilise le terme parapluie d'*idéophone* (Doke 1935), qui est en français le nom d'une sous-classe de mots expressifs. La tradition d'analyse japonaise, elle, utilise le terme de *mimétiques* (Akita 2009).

3 Cet article est publié en anglais, mais sa traduction en français est aussi disponible en ligne.

grammaire du breton (Jouitteau 2009-2023).

L'activité d'inventaire et de classement a montré tout d'abord que ces quatre catégories étaient suffisantes à répartir toutes les occurrences rencontrées : il n'a émergé aucun élément qui ne ressorte pas au moins d'une de ces quatre catégories. Le classement a aussi montré de manière répétée que ces quatre catégories n'étaient pas mutuellement exclusives : des éléments appartenaient à plusieurs catégories à la fois. Les interjections et les onomatopées semblaient avoir un comportement de passage d'une catégorie à l'autre. La notation *PAF !*, sans bulle dans une bande dessinée, dénote un bruit. Si cet élément réfère à quoi que ce soit, c'est à un bruit. Un personnage qui regarde un combat en s'exclamant *PAF !* produit, lui, un acte de discours. Sa production langagière ne réfère à rien, et semble plutôt avoir les propriétés d'une phrase (indépendance, contenu prédicatif).

Pour classer l'ensemble des mots de morphologie expressive du breton, j'ai dû aménager les définitions et catégories proposées dans la littérature pour les mots expressifs. J'en rends compte ici. Mes conclusions ne me semblent pas restreintes au breton, et l'argument est répliqué ici pour un lectorat francophone avec des exemples surtout tirés du français. Sans référence contraire, les exemples et jugements de grammaticalité en français dans cet article sont créés par l'autrice, native du français des environs de Nantes.

1.1. Une morphophonologie spécifique aux mots expressifs

Il existe dans les langues une morphophonologie particulière, appelée morphophonologie expressive. Cette morphophonologie est remarquable par ses voyelles, ses reduplications, ses alternances apophoniques et ses structures rythmiques (Williams 2023, et références incluses). On y observe des patrons de consonnes souvent trisyllabiques, à la manière de la morphologie de l'arabe ou des langues sémitiques (*BADABOUM ! PATATRAS ! TAGADA ! SAPRISTI !, SCROGNEUGNEU !*). Les voyelles semblent n'y constituer qu'un coloriage de ce patron rythmique de nuance 'pareil' (français *murmure*, breton *chuchumuchu* 'chuchotement') ou 'pas pareil' à la manière des rimes (français *méli-mélo*, breton *an dipadapa* 'la diarrhée'). Ces critères universels de la morphologie expressive permettent de distinguer dans une langue donnée les classes de mots qui utilisent cette morphologie expressive de celles qui ne l'utilisent pas. Concrètement, l'inventaire des voyelles en breton comporte un grand nombre de voyelles nasales, mais ce trait nasal est très rare dans les mots de sa morphologie expressive. Quand on constate que le trait nasal est en breton la valeur par défaut des remplisseurs (marques d'hésitation en *Añ, Hañ, Beñ, Eump, Oñm...*), on soupçonne que ces remplisseurs ne sont pas des mots de morphologie expressive. Les voyelles centrales et mi-ouvertes /ə/ et /œ, ɜ/ sont très répandues en français, mais sont très rares dans sa morphologie expressive. Ses remplisseurs en font un usage préférentiel (*eu... er...*), montrant là encore qu'ils ne sont pas de morphologie expressive.

Sémantiquement, je propose que l'usage de la morphophonologie expressive signale précisément un trouble dans l'arbitraire du signe. Ce que nous appelons les trois classes primaires des mots expressifs sont des classes d'expressions dont l'arbitraire de la relation signifiant - signifié est perturbé de trois manières différentes. Examinons maintenant une à une ces trois classes.

1.2. Trois classes primaires de mots à morphologie expressive

Il est possible de répartir les mots à morphologie expressive en trois classes primaires majeures : les onomatopées, les idéophones et les mots tabous camouflés. Chaque classe résulte d'un mode de trouble différent de l'arbitraire du signe.

La première classe est celle des onomatopées, aussi appelées phonomimes.

Le signifiant d'une onomatopée est son signifié: une onomatopée dénote un son. Par exemple, dans une bande dessinée, en dehors des bulles prononcées par les personnages, l'onomatopée *DRING !* prononcée /driŋ/ dénote un élément du monde qui est 'le son /driŋ/'. L'arbitraire du signe est ici troublé car la forme phonologique du signifiant est son signifié. Les onomatopées montrent parfois des signes clairs de morphologie expressive, mais elles semblent parfois aussi reproduire un son du réel de manière plus neutre. En ce sens, il est possible que certaines onomatopées existent en dehors de toute morphologie expressive, ce qui montrerait que le signalement morphologique du trouble dans l'arbitraire du signe n'est pas forcément obligatoire dans la langue.

La seconde classe est celle des idéophones.

Cette classe d'expressions montre un lien sémantique de type analogique entre le signifiant et son signifié, principalement en utilisant des coïncidences articulatoires. Le nom français *glotte* dénote un organe de fond de gorge mobilisé dans la parole. Il débute par une attaque double de consonnes *g-l* qui mobilisent le fond de gorge et meuvent la glotte. C'est la même stratégie qui est employée avec *h-g* par le breton *hueg, huged, hog, hogaouenn* 'luette, amygdale'. Le verbe breton *tufañ* /tyfa/ 'cracher' mobilise des consonnes dont le point d'articulation est impliqué centralement dans l'acte de cracher. La mise en relation d'un point d'articulation avec un signifiant peut n'être que vaguement associative, comme dans le cas de *heug, heg* 'répugnance' qui utilise le point d'articulation en fond de gorge de *h-g*, zone physique mobilisée par un haut-le-cœur. L'arbitraire du signe est ici troublé précisément par un sous-ensemble de traits de la forme phonologique du signifiant est en lien sémantique plus ou moins vaguement associatif avec le signifié.

La troisième classe est celle des mots tabous.

Dans cette classe de mots expressifs, le signifié est marqué culturellement comme tabou. La morphophonologie expressive peut organiser l'évitement ostensible de son signifiant (*Nomdeugdu !, Nom de nom ! Évite Nom de Dieu !*), son évitement non-ostensible par du *non-sequitur* (*Flute!*), ou encore uniquement le signalement du tabou (*Nom de nom de nom de Dieu !*). Le tabou couvre les domaines du religieux et du magique (*Abracadabra ! poudre de perlimpinpin, Nom d... une pipe en bois !*), les domaines sexuels (français *le fri-fri* 'le sexe', *Purée !* 'Putain !') ou scatologiques (breton *an dipadapa* 'la diarrhée'), ainsi que quelques noms de maladies ou d'événements naturels impressionnants (*Tonnerre !*). L'arbitraire du signe est ici troublé car le signifiant est le résultat de la modification d'un autre signifiant, dont le signifié est tabou.

La répartition des mots expressifs en ces trois classes primaires a deux conséquences théoriques assez fortes, qui font l'objet des deux sections suivantes.

1.3. L'iconicité n'est pas une condition nécessaire aux mots expressifs

Cette section explique pourquoi je ne retiens pas l'iconicité comme une condition nécessaire à la classification en mots expressifs.

Une forme de mot est dite iconique lorsque le signifiant est construit, entièrement ou partiellement, par le signifié ou une propriété du signifié. L'iconicité est donc un mode particulier de trouble de l'arbitraire de la relation signifiant-signifié. Les onomatopées sont iconiques en ce que leur signifié est leur signifiant, puisque les onomatopées dénotent un son. Les idéophones sont iconiques en ce qu'un élément qui participe à réaliser leur signifiant, comme un point d'articulation, est en relation sémantique lâche d'association d'idée avec leur signifié. La troisième classe de mots expressifs, cependant, celle des mots tabous camouflés, ne montre aucun signe d'iconicité.

Les mots tabous camouflés réalisent un évitement ou une modification d'un élément préexistant dans la langue, et convoqué mentalement en contraste. L'arbitraire de la relation signifiant-signifié du mot tabou a été troublée car son signifiant résulte de la modification d'un autre signifiant. La morphologie expressive signale ce trouble de l'arbitraire dans la relation signifiant-signifié, mais le signifiant et le signifié y restent en relation purement arbitraire.

Dans la mesure où la classe expressive des mots tabous camouflés (*Abracadabra ! poudre de perlimpinpin, Nom d'une... pipe en bois !*) ne fait usage d'aucune iconicité, mais qu'elle montre tout de même sans ambiguïté les signes morphologiques des mots expressifs, la classe des mots tabous montre que l'iconicité n'est pas une condition nécessaire aux mots expressifs, et ne peut être définitoire.

I.4. C'est le trouble de l'arbitraire dans la relation signifiant-signifié qui est définitoire, pas l'expressivité

Cette section explique pourquoi je ne retiens pas l'expressivité comme une condition suffisante à la classification en mots de morphologie expressive.

L'expressivité est définie comme la capacité de mots à communiquer des émotions, des idées ou des concepts de manière riche et intense, évoquer des images vives, susciter des émotions saisissantes ou des ressentis des différents sens humains de perception. Le langage humain utilise un type de morphophonologie particulier à des fins expressives, pour créer ce que nous appelons des mots expressifs (plus précisément à morphologie expressive). Tous les mots de morphologie dite expressive montrent cet effet d'expressivité. Cependant, cette expressivité est une des propriétés générales du langage humain et elle se retrouve largement en dehors de toute morphophonologie particulière. Le niveau d'expressivité des mots varie en fonction de facteurs tels que le choix du vocabulaire et du niveau de langue, du langage figuratif, du ton, du rythme et de dispositifs littéraires tels que les métaphores, les comparaisons ou la personnification. Même en se restreignant au niveau lexical, les mots *torture*, *extase* ou *chatouillement* évoquent des sensations vivaces très contrastées, sans appartenir pour autant à la classe des mots dits expressifs car c'est leur signifié qui mobilise ces sensations. Ce sont donc des mots qui sont sensoriellement expressifs, mais leur morphophonologie est régulière. Comme prédit plus haut par la généralisation que la morphophonologie expressive signale un trouble dans l'arbitraire de la relation signifiant-signifié, nous ne constatons d'ailleurs aucun trouble dans leur morphophonologie.

Ce que cherche à saisir la classe des « mots expressifs » à proprement parler concerne uniquement les mots qui atteignent une expressivité sans que leur signifié soit lui-même mobilisé, et qui mobilisent une morphophonologie expressive pour obtenir cet effet. Ce qui est définitoire dans la classe des mots expressifs, ce n'est pas l'expressivité, mais la morphophonologie expressive qui signale un trouble dans l'arbitraire de la relation signifiant-signifié.

Il existe une classe de morphèmes qui pose question lorsqu'on inspecte la relation entre l'expressivité sémantique et la morphophonologie expressive ; c'est celle des marqueurs hypocoristiques. Ils forment une classe d'éléments dont l'effet est descriptible comme sensoriellement expressif, alors qu'ils empruntent clairement à une morphologie régulière. Ce dernier point les exclut de la typologie ici proposée. Il est cependant intéressant d'observer qu'ils semblent déborder des règles morphologiques habituelles de la langue en montrant quelques comportements grammaticaux déviants comme des réinterprétations de liaisons comme des initiales de mots (*Regarde le beau 'ti navion, Il faut bercer ton zenfant pour qu'il dorme bienbien, Tu es mon zoizeau préféré*). En breton, langue celtique caractérisée par des mutations consonantiques en initiales de mots, certaines « fautes » de mutations sont interprétées et utilisées comme des marqueurs hypocoristiques. En (1), on s'attendrait à la forme standard *Milou kaezh* 'cher (vieux)

Milou', sans mutation de l'adjectif *kaezh* puisque son nom est masculin singulier. Au lieu de cela, on a un voisement, ce passage de *k* en /g/ étant typique des adjectifs après un nom masculin pluriel ou féminin singulier (*Katell gaezh* 'chère Katell').

- (1) *Arsa ! Aze ' oas Milou gaezh !*
Ah ! ici prtc étais Milou chère
'Ah ! Te voilà enfin, mon vieux Milou !' *Standard, Biguet (2017:33)*

Ces effets peuvent être dûs, au moins en partie, à la mimétique de fautes enfantines qui convoquent des contextes de dorlotage, émotionnellement chargés (cf. Le Dû 2012:'ma', Jouitteau 2009-2023 :'hypocoristique').

II. Les mots de morphologie expressive peuvent former des interjections

Cette section présente l'hypothèse que les interjections expressives ne forment pas une classe primaire d'expressifs, mais un ensemble d'expressions elles-mêmes dérivées de mots expressifs. Cette généralisation s'appuie sur l'idée que les interjections sont des phrases (Meinard 2015, et références incluses). Elles peuvent se suffire à elles-mêmes et être indépendantes. Elles constituent des actes de discours et peuvent être remplacées par une phrase. Les interjections sont réduites au discours direct, et représentent le plus souvent les paramètres du cadre énonciatif (temps de l'énoncé, espace de l'énoncé, locuteur, interlocuteur). Ces phrases sont construites sur au moins un mot. Elles contiennent essentiellement une relation prédicative et font un usage libéral d'ellipses de copule existentielle (*Temps de misère !*).

Lorsqu'une phrase est construite sur un ou des mots sans morphologie expressive, cette phrase est une exclamative classique (*Horreur ! Bonsoir ! Tiens ! Bah Voilà!*). Lorsqu'une phrase est construite sur un ou des mots expressifs, cette phrase est une interjections expressive (*PAF ! , Pchtt-pchtt, va-t-en !, Diable !*). Ceci prédit qu'il existe des mots de morphologie expressive que l'on peut retrouver en usage d'interjection, laquelle on pourra appeler interjection (de morphophonologie) expressive. Ces interjections de morphophonologie expressive ne forment cependant pas une classe primaire de mots expressifs. Ce sont des expressions dérivées, au milieu d'autres dérivations possibles obtenant des verbes, adverbes, adjectifs ou noms.

Dérivation d'une interjection à partir d'une onomatopée:

En breton le bruit émis par une tourterelle est phonomimé par la forme /bru/. Une façon gentille mais ferme de chasser un oiseau emprunte cette forme /bru/ et obtient une interjection.

- (2) *Kit kuit ! Oust ! Brou !*
allez parti ouste ouste
'Ouste ! Du balai !' (à une mouette) *Standard, Monfort (2006:20)*

Dérivation d'une interjection à partir d'un idéophone:

La manifestation physique du stress s'observe dans un blocage de la respiration. La suspension de ce stress, son soulagement, relâche la respiration. Les expressions idéophoniques de soulagement utilisent une coïncidence articulatoire entre un relâchement maîtrisé de stress respiratoire propre au soulagement et la consonne fricative non-voisée /f/. Produire ce son /f/ n'est qu'un des sons possibles d'un relâchement de stress respiratoire. L'association entre /f/ et le soulagement est plus ou moins conventionnalisée dans les langues. Dans les langues où elle est conventionnalisée, on a des interjections comme l'anglais *Pfiew !*, le français *Ouf !* ou le breton *Fou !*. La classe primaire des idéophones encode dans chaque langue le lien entre /pfju/, /uf/, /fu/ et le sentiment de soulagement. Les interjections qui en sont dérivées sont de structure plus complexe puisqu'elles

comprennent un sujet et un prédicat. Celui-ci est fixé à priori aux valeurs du cadre énonciatif (locuteur = sujet expérimenteur, prédicat = 'soulager', temps de l'énoncé, espace de l'énoncé), mais la valeur du sujet peut varier à l'intérieur du cadre énonciatif. Si je regarde quelqu'un qui vient de vivre un soulagement de stress, je peux lui dire *Ouf !* avec une interprétation où la valeur du sujet expérimenteur est celle de l'interlocuteur, ce qui montre des traits syntaxiques de traits 2SG, 2PL. Témoins en terrasse du rattrapage in-extremis par un serveur de verres au danger de tomber d'un plateau, deux amis peuvent s'écrier *Ouf !* avec une interprétation de type 'Il l'a échappée belle !', révélant donc des traits de troisième personne pour le sujet syntaxique interprété dans la phrase.

Dérivation d'une interjection à partir d'un mot tabou :

Les noms tabous, non-maquillés (*Dieu ! Ciel ! Putain!*), semblent déjà avoir une valeur exclamative inhérente qui les range à priori dans les interjections. Leurs maquillages morphologiques empruntent assez visiblement à la morphologie expressive, mais aussi au *non-sequitur* avec des mots banals abruptement vidés de leur sens, comme quand des adultes parlent de « sujets d'adultes » devant des enfants pour ne pas qu'ils comprennent.

L'adjectif *sacré* en français, suivi du nom Dieu, réalise un mot tabou, ce qui est signalé par la créativité de ses évitements (*Sacrebleu !*, ou *bleu* n'a pas son sens habituel, *Sacredieu !*, *Sacrédié !* Menard et Cornillet 2020, ou *Sapristi !*, *Saperlipopette !*). L'emprunt de cette expression tabou dans la langue bretonne donne le même ordre de mots avec *sakre* ou *sapre*, puis un évitement du nom de 'Dieu' *Doue*. On a ainsi *Sakrampouezh !* qui finit en *krapouezh* 'galettes', ou d'autres modifications sans sens net associé : *Sakredistac'h !* (Menard et Bihan 2016-2023), *Satordallik !* *Satordistac'h !* *Sapredistak !*, *Sapredie !*, *Satordidell !*, *Satordienn !*, etc.

Toutes les dérivations d'interjections n'ont pas forcément la même structure. Les interjections construites sur des mots tabous semblent plus strictement réduites à des sujets de première personne que celles construites sur des idéophones.

Chevauchements : à partir d'une onomatopée-idéophone:

Les trois classes primaires ne sont pas mutuellement exclusives, et des interjections peuvent être dérivées d'onomatopées qui sont aussi des idéophones. L'onomatopée *glou-glou*, qui dénote un son, comporte aussi des idéophones de fond de gorge coïncidant avec l'acte physique d'avaler un liquide. Un locuteur qui présente un verre d'eau à un autre et lui dit *Glou-glou !* réalise un acte de langage, un ordre équivalent à l'impératif '*Bois !*'. Il semble qu'un contenu lexical équivalent au verbe *boire* soit présent d'une manière ou d'une autre dans l'idéophone qui obtient cette interjection, car son interprétation dans ce scénario n'est pas entièrement pragmatique. Le même contexte du verre présenté avec l'énoncé *Badaboum !* aurait plutôt suggéré un contenu explosif.

L'hypothèse que les interjections expressives ne forment pas une catégorie expressive primaire fait une prédiction empirique : chaque exemple d'interjection de morphologie expressive peut être analysée comme une dérivation impliquant au moins une des trois grandes variétés expressives primaires (onomatopées, idéophones, mots tabous camouflés). Pour éprouver cette hypothèse, il faut chercher ses contre-exemples. Si il n'existe effectivement pas de telles interjections expressives qui ne soit pas une même temps une représentante d'une des trois catégories primaires, alors il n'y a tout simplement pas d'argument empirique pour postuler une classe primaire, non-dérivée, d'interjections expressives.

III. Le pouvoir de réorganisation de l'onomatopéisation de citation

La relation dérivationnelle entre interjections et onomatopées n'est pas symétrique. Théoriquement, et selon les définitions que nous avons établies jusqu'ici, les onomatopées sont dérivables en toutes

sortes de catégories, dont des phrases, ce qui obtient des interjections. A l'opposé, on s'attend à une dérivabilité assez restreinte des interjections vers d'autres catégories puisque ce sont des phrases, et que les phrases sont une source pauvre pour la dérivation.

Cependant, l'affaire est compliquée par le fait que tout son du langage peut être cité et devenir en cela une onomatopée qui dénote un son, et est produite avec la signification 'Je produis ce son' pour ainsi convoquer ses associations pragmatiques. Commençons par les onomatopées. On voit qu'elles peuvent produire des prédicats dont le contenu interprété est leur déroulement pragmatique (DING ! = 'C'est cuit !', PINPOMPIN ! 'Vous êtes tous fous, et l'ambulance arrive pour vous !'). Tout son du langage, quelle que soit sa catégorie syntaxique, peut être cité comme onomatopée, utilisé pour la dénotation du son qui le produit, et recevoir le même traitement avec un contexte pragmatique approprié. Cela est important car cela peut être le cas de phrases entières, comme le montrent les sections suivantes. Beaucoup d'inconsistances dans le classement des interjections provient de ce mécanisme de citation onomatopéique qui peut être utilisée pragmatiquement en convoquant le contexte prototypique de surgissement du son dénoté.

III.1 réinterprétation onomatopéique et dérivation en interjections

On a vu que les remplisseurs (*Prends la route euh... bah... euh... à gauche*) ne font pas partie des interjections expressives. Ils ne montrent aucun des symptômes de la morphologie expressive, ce qui est cohérent avec notre définition de la motivation de la morphophonologie expressive, car *euh* ou *bah* ne signalent aucun trouble dans l'arbitraire de la relation signifiant-signifié. Les remplisseurs n'ont pas non plus de comportement d'interjection puisqu'ils ne sont pas remplaçables par des phrases (*#? la route, je ne trouve pas le mot... à gauche, # la route je suis mal latéralisée c'est toujours la même chose... à gauche*).

Cependant, un remplisseur peut servir à créer une interjection. La production d'un remplisseur, comme toute production de langage, produit un son qui est associé à un contexte, ici un contexte d'hésitation. Dès que l'on cite ce son associé à l'hésitation, on produit une onomatopée, puisque le signifiant (la production du son /ø/) est alors le signifié (la production du son /ø/). Ce signifiant peut être utilisé comme une phrase indépendante qui a le sens de 'J'hésite'. L'échange - *Tu me donnes les clefs ? - Euh...*, est équivalent à - *Tu me donnes les clefs ? - Je produis le son /ø/ car, vois-tu, j'hésite...* Le développement pragmatique peut être toute raison saisissable en contexte pour que le locuteur hésite à donner ses clefs (*Tu as cinq ans et tu me les rends pleines de bave, Tu conduis mal, Tu viens de conduire sept heures d'affilée, etc.*).

Comme *Euh !* ou *Bah !* ont une morphologie lâchement conventionnalisée (*ein... meeeuh..., mhhmm...*), et qu'ils sont là saisis en usage de phrase indépendante, ou en tout cas servant de réponse à une question, ils sont parfois confondus avec une catégorie primaire d'interjections expressives. On a vu qu'ils ne sont pas de morphologie expressive. Ils n'ont pas non plus d'emploi de phrase en dehors de ces processus de réinterprétation onomatopéique de citation qui convoquent le contexte associé.

Je propose que ce qui arrive ici aux remplisseurs est une réinterprétation onomatopéique de citation, et que ce mécanisme de dérivation morphologique est un procédé qui est aussi disponible pour les interjections. Pour cela, je montre maintenant que cette dérivation est observable avec des phrases indépendantes.

III.2 Dérivation de phrases indépendantes par réinterprétation onomatopéique

L'onomatopéisation par citation de la matière langage permet de prendre des phrases tensées et de les citer comme un son associé à un contexte de façon pragmatique et sémantiquement lâche.

Souvent, le nom dérivé obtenu réfère au locuteur typique du son émis, dans le même procédé qui obtient /kwa-kwa/ pour dénoter un corbeau, ou /wa-wa/ pour un chien. On a ainsi l'anglais *forget-me-nots* ou le français *ne-m'oublie-jamais* 'myosotis', fleur qui est supposé dire cela à la personne à qui il est offert, ou un *m'as-tu-vu* 'personne qui demande typiquement à être regardée'. En breton, le nom *mersi-meus-ket-ezhomm* /merci a.1SG pas besoin/ réfère à une 'mijorée, personne qui ne sait pas accepter un cadeau, qui dit toujours « Merci j'ai pas besoin »'. En espagnol de Cuba, *los weyoufromos* dénote les cubains qui abordent les touristes avec la phrase *Where are you from ?*. Dans ce dernier cas, le suffixe pluriel -os montre bien le processus dérivationnel de cette phrase empruntée à l'anglais vers un nom espagnol.

La réinterprétation par onomatopée de citation et sa dérivation nominale consécutive est plausiblement restreinte aux phrases matrices assez courtes. On peut observer des réductions du matériel phonologique qui préservent plutôt le matériel fonctionnel, avec *un yakafaukon*, 'personne qui typiquement dit « Il n'y a qu'à faire ci, il faut qu'on fasse ça »', *un nini* 'personne qui refuse les différents choix disponibles'. On voit avec ces exemples que l'onomatopéisation peut concerner des phrases impératives, des questions ou des phrases affirmatives.

Il existe quelques autres manières distinctes de nominaliser les phrases par citation. La plus productive obtient un nom de traits 3SGM qui réfère à l'acte de langage lui-même. C'est le cas dans *Je m'en fiche de ton j'en ai marre !* (c.p. Meinard 2023), *Un tiens vaut mieux que deux tu l'auras*, ou *J'aime les choses simples : un câlin, un merci, un "prends soin de toi"*. Il en existe aussi quelques autres, parmi lesquelles un processus de nominalisation avec ellipse d'un nom suivi de sa relative. Ces « relatives réduites » sont particulièrement repérables. La plupart sont mobilisées lorsqu'un nom précis échappe au locuteur. On a en français *un je-n'-sais-quoi*, *un dis-moi-donc (son nom)*, ou en breton *ur Petra din-me* /un quoi à moi-moi/ 'un machin (dont je ne me rappelle pas le nom)'. Le nom *un sot-l'y-laisse* 'partie réputée bonne du poulet, car seul un sot l'y laisserait', ou *une sainte nitouche*, pourrait tomber dans cette catégorie des relatives réduites.

Dans la mesure où les interjections sont des phrases, on s'attend aux mêmes possibilités de dérivation pour les phrases en général et les interjections en particulier, expressives ou non. On s'attendra aux mêmes possibilités dérivationnelles par recours à une onomatopéisation de citation, et ce avec la même rareté.

III.3 Réinterprétation onomatopéique de citation des interjections

Les interjections peuvent, avec un contexte approprié, et même si c'est assez rare, être dérivées par onomatopéisation de citation. La catégorie obtenue peut être nominale (3) ou adjectivale (4).

- (3) *C'était un p'tit pas-vu-pas-pris à qui on donnerait le Bon Dieu sans confession.
Il me fatigue, l'autre c'est-pas-moi-c'est-l'autre !*
- (4) *C'était des gens tranquilles, respectés dans l'immeuble, une petite famille Bonjour-Bonsoir.
Tu peux inviter ton ami parole de scout, si tu veux.*

Dans certains cas, la dénotation n'est pas, comme vu jusqu'ici, celle d'une entité qui typiquement produirait ce bruit, mais celle d'une entité dont les qualités déclencheraient typiquement ce bruit chez des témoins (5).

- (5) *Il faisait Monsieur Bravo depuis vingt ans.
Je t'avais dit que c'était vraiment un plan bonjour-les-dégâts.
On cherche tous notre moment eurêka.
Elle rajoutera des passementeries meuh-meuh, on ne verra que toi.*

En ce qui me concerne, il a des mœurs motus-et-bouche-cousue.

C'est à cette catégorie qu'appartiennent les exemples de Bottineau (2013), qui cite pour l'anglais la dérivation de *Wow !* avec l'adjectif de *She's really wow*, le nom de *She's a wow !* et le verbe *to wow*. Il rapporte en français un cas similaire de dérivation productive en adjectif avec *Bof !, un film carrément bof, la chambre trop bof, avoir son bac avec mention bof*, et en adverbe *Ça marche trop bof, Ça le fait bof*.⁴

Dans le cadre de la présente analyse, ces exemples résultent d'une réinterprétation onomatopéique par citation. Si on s'attarde sur le cas de *Wow !*, il ne s'agit pas au départ d'une onomatopée puisque son usage n'a pas l'effet de dénoter un son. Il s'agit d'une interjection conventionnalisée, sans morphologie expressive, ou éventuellement d'un idéophone appuyé sur les geste articulatoire d'ouverture de bouche. Son sens prédicatif signale le locuteur est impressionné ($\lambda x, x$ impressionnant avec x élément saillant en contexte, ou bien $\lambda x, x$ impressionné avec $x=1SG$). Cette interjection peut être réinterprétée dans une forme de citation comme une onomatopée, puis obtenir le nom dans '*She is a wow !*'. L'élément linguistique /wow/ n'est plus un prédicat mais une expression référentielle (personne qui déclenche le son /wow/). Le passage sémantique du prédicat à l'expression référentielle est le signe qu'une opération dérivationnelle a pris place.

La réinterprétation onomatopéique par citation reste rare, restreinte à la conventionnalisation culturelle par les interlocuteurs d'un type de personne qui produirait un énoncé en particulier, ou qui déclencherait un type de production langagière particulière. Ce n'est pas le cas que toute interjection peut ainsi être citée et onomatopéisée, et la restriction est peu claire. Des formes longues résistent nettement (** une robe très-peu-pour-moi, * un résultat peu-s'en-faut, * c'est une donneuse de leçons, une j't'avais-bien-dit*), mais ces formes ne sont pas plus longues que les cinq syllabes de *un plan bonjour-les-dégâts* ou *un c'est-pas-moi-c'est-l'autre*. Une fois l'onomatopée produite, forte de la productivité dérivationnelle des onomatopées, celle-ci obtient productivement différentes catégories syntaxiques.

Dans cette optique, la question que ces paradigmes pose n'est pas comment des interjections sont dérivées en adjectif ou en nom car elles ne le sont jamais, ou seulement indirectement via l'onomatopée de citation. La question de recherche posée est comment saisir de façon formelle le décalage sémantique de type associatif et pragmatique opéré par la réinterprétation onomatopéique. Cette question dépasse malheureusement le cadre du présent article.

Je conclus maintenant, après une brève vérification que les hèlements ne posent pas de contre-exemple à ma proposition.

IV. Hèlements, interjections appauvries ou hors langage

Pour finir, il nous faut examiner un contre-exemple potentiel que pose le cas des hèlements. Les hèlements, comme illustrés en (3), semblent ne faire qu'attirer l'attention des interlocuteurs, comme le feraient des formes vocatives. Les hèlements semblent présenter un cas d'interjections non-réductibles aux trois grandes classes expressives en ce que ce ne sont ni des onomatopées, ni des idéophones, ni des mots tabous camouflés. S'ils ont une morphologie expressive et qu'ils sont catégoriellement des phrases, nous devons nous résoudre finalement à créer pour eux une classe d'interjections expressives.

- (6) *Hei ! Te ! Paotr !*
Eh ho toi gars

4 Les adjectifs anglais *yummy* 'appétant' et *yucky* 'dégoûtant' ont un morphème adjectival dérivationnel visible (voir Meinard 2023), mais la source dérivationnelle de l'adjectif pourrait aussi être directement un idéophone.

La morphologie des hèlelements est assez minimale (en breton : *Eh !, C'hep !, Pepepep !, Hep !, Yao !, Yo !, You !, Alo !, Ola !, Oc'hola !, Olole !, Orê !*). L'inspection de leurs voyelles, de quelques reduplications ou cadres rythmiques ne montre pas d'argument définitif que les hèlelements ressortent de la morphologie expressive, mais pas non plus de contre-argument. Les trisyllabiques *Oc'hola !, Olole !* montrent effectivement une petite alternance de voyelles qui sont effectivement toutes non-nasales. *Pepepep !* est probablement juste une répétition de *C'hep !*, et non pas sa reduplication (Jouitteau 2023).

Syntaxiquement, les hèlelements sont plus restreints dans leur distribution que les vocatifs. Les vocatifs peuvent apparaître dans la périphérie gauche (*Tantie, viens jouer !*), en incise (*Viens, Tantie, jouer!*), ou en périphérie droite (*Viens jouer, Tantie!*). Les hèlelements sont restreints à devancer cette périphérie gauche de la phrase où se trouvent les vocatifs, juste devant les vocatifs (*Hey, Tantie, viens jouer !*, mais pas * *Viens hey jouer*, ni * *Viens jouer hey*). En breton, les hèlelements sont aussi directement avant les expressions vocatives comme *Paotr !* 'Gars !' en (3).

Les hèlelements sont moins évidemment des phrases que le reste des interjections qui réalisent des actes de langage complexes. Sémantiquement, les hèlelements pourraient n'être qu'un bruit hors langage destiné à attirer l'attention avant une phrase, mais il pourrait aussi s'agir de phrases interjectives de distribution très contrainte. Le prédicat consisterait toujours en un prédicat existentiel. Ce prédicat d'existence serait, comme les autres interjections, restreint au cadre déictique (temps présent du locuteur, espace d'énoncé) et aux matrices. Le référent du sujet serait de plus toujours le locuteur, jamais l'interlocuteur ou une tierce personne. Le sens serait donc toujours de type 'Je suis ici'. Sa valeur d'usage en discours devrait toujours être un développement pragmatique possible de cette assertion 'Je suis ici' (... *donc parle-moi, ... donc fais attention à ce que tu fais, ... donc prends-moi en compte, etc.*).

L'hypothèse que les hèlelements sont des énoncés minimaux de ce type, syntaxiquement construits, aurait des implications très fortes, dépassant largement la question du classement des interjections expressives. Sous le postulat que les hèlelements produits par les humains sont effectivement syntaxiquement des phrases, on devrait accepter que chats, chiens ou brebis domestiques produisent aussi des énoncés, puisqu'ils ont des productions sonores spécialisées pour leur adresse à des humains, et qui sont de cette teneur. Les hèlelements, miaulements, aboiements, bêlement signalent en effet la présence de l'animal (*Je suis là...*) avec des développements pragmatiques prévisibles en contexte (... *donc nourris-moi, ... donc n'approche pas de la maison, ... donc promène-moi, etc.*).

Avant que des arguments plus forts de leur statut interjectif soit dégagé, et qu'en particulier un mécanisme soit développé pour restreindre leurs sujets syntaxiques aux traits de première personne, je considère pour le moment que les hèlelements ne constituent pas des phrases.

V. Conclusion

Il existe en breton comme en français trois classes primaires de mots à morphologie expressive : les onomatopées qui dénotent un son, les idéophones qui utilisent de façon iconique un des leurs traits articulatoires, et les mots tabous camouflés qui n'ont rien d'iconique. Ces classes ne sont pas mutuellement exclusives, mais elles sont primaires en qu'elles ne sont pas réductibles les unes aux autres, et ne dérivent pas les unes des autres.

Ni les remplisseurs (marqueurs d'hésitation) ni les hèlelements ne sont des mots à morphologie expressive. Les remplisseurs montrent la morphophonologie typiquement non-expressive de la langue qui les produit. Les hèlelements sont de structure et de sens tellement appauvris, tellement peu intégrés, qu'il peut être plus approprié de parler de hors langage. Les interjections de morphologie expressive, comme les autres interjections, sont catégoriellement des phrases. Elles ne constituent

pas une classe primaire de mots expressifs. Elles ont été dérivées à partir d'au moins une des trois classes primaires de mots expressifs.

L'étude a dégagé une dérivation discrète des interjections en deux temps. Un mécanisme de citation permet à toute production langagière, dont les interjections, d'être utilisées comme des onomatopées qui dénotent uniquement leur propre son. Ces onomatopées de citation peuvent être utilisées pour créer des noms, des verbes ou des adjectifs dont le sens est un déroulement pragmatique de la production de leur son. Cette dérivation en deux temps a induit une confusion dans le classement des interjections. Le classement proposé permet d'organiser le foisonnement des mots expressifs malgré la confusion venant du fait que les sons du langage peuvent eux-mêmes être utilisés comme des onomatopées, et ensuite ré-entrer le lexique sous forme dérivée. Si cette proposition de classement est éprouvée, elle permettra de dégager des généralisations plus stables sur la dérivabilité morphologique des différents mots de morphologie expressive.

Bibliographie

Akita, K. 2009. *A Grammar of Sound-Symbolic Words in Japanese: Theoretical Approaches to Iconic and Lexical Properties of Japanese Mimetics (PhD dissertation)*, Kobe University, Kobe.

Bottineau, Didier. 2013. 'OUPS ! Les émotimots, les petits mots des émotions : des acteurs majeurs de la cognition verbale interactive', Chatar N. (dir.), *Langue française* 180:4, *L'expression verbale des émotions*, 99-112.

Biguet, Olier. 2017. *Tintin en Amerika*, An Here (éd.). [traduction en breton standard de Hergé. 1946. *Tintin en Amérique*].

Doke, C. M. 1935. *Bantu Linguistic Terminology*, London: Longmans, Green, and Co.

Le Dû, Jean. 2012. *Le trégorrois à Plougrescant, dictionnaire breton-français*, Emgleo Breiz, Brest.

Jouitteau, Mélanie. 2023. 'Les interjections', *ARBRES, wikigrammaire des dialectes du breton et centre de ressources pour son étude linguistique formelle*, IKER, CNRS, <https://arbres.iker.cnrs.fr>.

Jouitteau, M. 2023. 'A survey of Breton expressive words', Jeffrey P. Williams (éd.), *Expressivity in European Languages*, Cambridge University Press, xxx.

Jouitteau, M. 2023. 'Enquête sur les mots expressifs en breton', ms. [traduction en français de Jouitteau (2023)], hal-04107200.

Meillet, Antoine. 1904. 'Notes sur quelques recherches de linguistique', *L'Année psychologique* 11, 457-467.

Meinard, Maruszka Eve Marie. 2015. 'Distinguishing onomatopoeias from interjections', *Journal of Pragmatics* 76, 150-168.

Meinard, Maruszka Eve Marie. 2023. 'The Ground and the Archetype : two situations from which to describe the conversion and derivation of interjections', R. Gregová, L. Körtvélyessy et P. Štekauer (éds.), *SKASE, Journal of theoretical Linguistics* 20:1, 127-152.

Menard, Martial et Gérard Cornillet. 2020. *Dictionnaire breton-français, Geriadur meur brezhonag-galleg*, ms.

Menard, Martial et Hervé Le Bihan. 2016-2023. *Devri: Le dictionnaire diachronique du breton*, Université Rennes II & Kuzul ar Brezhoneg. <http://devri.bzh>.

Monfort, Alan. 2006. *Gaston 14*, traduction d'extraits de quatre albums de *Gaston Lagaffe* par Franquin - Dupuis, publié par Yoran Embanner.

Le Saëc, Erwan. 1990. *Ar skarzherien*, Keit Vimp Bev.

Williams, P. Jeffrey. 2023. 'Introduction', *Expressivity in European Languages*, Oxford University Press, xxx.